

Montchervet et domaine dudit lieu consistant en maisons, granges, étables, cours, aisances, jardin, chenevier, prés, terres, bois, garennes, serves, étangs et sarroux. On rapporte que le vendeur quittant Montchervet se retourna, en portant un regard attristé sur ce domaine, et dit : « Pauvre Montchervet, tu n'as pas été vendu ce que les étangs ont coûté. » Depuis lors, Montchervet a toujours suivi le sort de Rochefort, dont il est une dépendance.

En 1677, maître Pierre Animé, commissaire d'extantes ou à terriers demeurait à Montchervet, en qualité de locataire.

Brégades.

Les premiers seigneurs de Brégades que l'on connaisse sont nobles Jean et Guillaume de la Visière, vivant en 1413 et 1429.

Noble Antoine de la Visière, damoiseau, seigneur de Vareilles, fils de Jean de la Visière, aliàs Girin, frère de Jean de la Visière et d'Antoinette de la Visière, femme de noble Guiot de Rigni, fit son testament, en 1459, par lequel il légua à Janette, son autre sœur, ses biens d'Amplepuis, dont faisait sans doute partie le fief de Brégades.

En 1476, noble Nicolas Troignard, aliàs du Mortier, et Jeannette de la Visière, sa femme, possédaient un tènement et héritage appelé de Brégades, contenant maisons, granges, verchères, terres, prés, garennes, moulin, sarroir, écluses, biefs, etc., jouxte le chemin d'Amplepuis aux Sauvages d'orient, les terres du notaire Jean Namy d'orient et vent, la rivière de Ransonnet d'occident, le pré de Jean Bertier de bise.